

LES RISQUES DE COLLISIONS AUGMENTENT, POURQUOI ?

Depuis 1990, un double phénomène s'amplifie...

Sous l'effet de plusieurs facteurs, notamment la nécessité de préserver les espèces, les animaux sauvages se sont considérablement développés.

En 20 ans, les effectifs de sangliers ont été multipliés par 6 et ceux des cerfs et chevreuils par 4, sur l'ensemble du territoire.

Parallèlement, le développement des activités humaines a conduit à une urbanisation du territoire et à la construction de nouvelles voies de communication. Sur cette même période de 20 ans, le trafic routier a augmenté de 25 %.

La probabilité pour un usager de la route de croiser un animal sauvage est donc en forte augmentation.

Fort heureusement, dans la plupart des cas, cette rencontre est simplement visuelle, et procure alors un grand plaisir ; parfois, malheureusement, elle est brutale : c'est la collision !



Espèce cerf

QUE FAIRE EN CAS DE COLLISION ?

- 1.** Sécurisez les lieux : prévenez les usagers de la route du danger en mettant en place le triangle de sécurité à 30 m du véhicule, en allumant les feux de détresse du véhicule et en endossant le gilet jaune obligatoire.
- 2.** APPELEZ LA GENDARMERIE OU LA POLICE NATIONALE AU 17 OU 112.
- 3.** Seul le conducteur du véhicule impliqué dans l'accident a l'autorisation, après en avoir informé les services de gendarmerie ou de police, d'embarquer à bord l'animal mort (grand gibier uniquement).
- 4.** Réunissez autant que possible les preuves de la collision :
 - Photographies du véhicule ou de l'animal
 - Témoignages
 - Conservez votre véhicule en l'état en vue d'une expertise.
- 5.** Prenez contact avec votre assureur.

Cette brochure a été conçue par le Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages



En partenariat avec



PARCE QU'ILS SONT IMPRÉVISIBLES,
SOYONS PRÉVOYANTS...



www.felix-creation.fr - Crédits photos : ONCFS - Fotolia - Jupiterimages, X.

**5 COLLISIONS PAR HEURE
AGISSONS ENSEMBLE !**

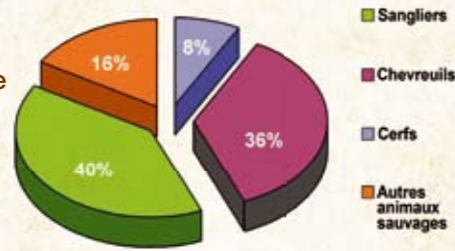
Plus d'informations sur www.fondsdegarantie.fr

Sangliers, chevreuils, cerfs... Les automobilistes sont souvent désarmés par le comportement imprévisible de la faune sauvage qui a été à l'origine de plus de 40 000 accidents en 2008.

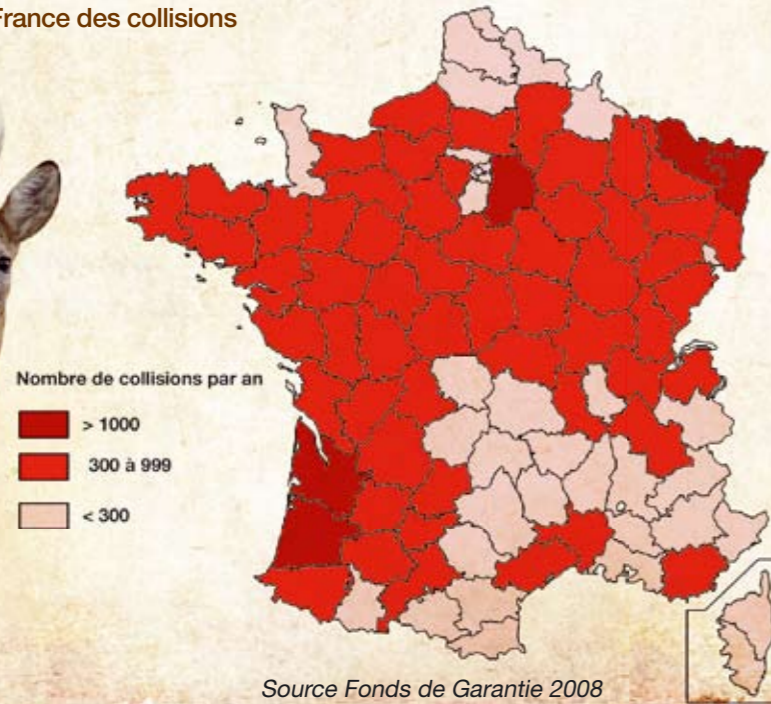
Quels constats ? Quelles mesures de prévention ? Que faire en cas de collision ? Quels conseils de prudence ?

REPÈRES 2008

• Répartition des collisions par espèce

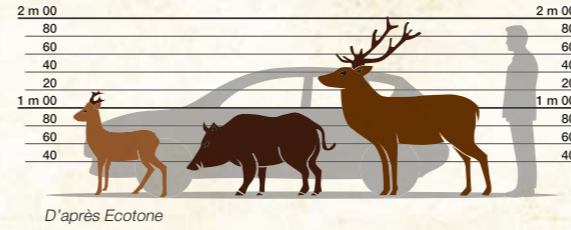


• Carte de France des collisions



Espèce chevreuil

La taille de certains animaux peut être importante.



DES MESURES DE PRÉVENTION :

- Multiplication, sur les RD et les RN, de l'implantation des panneaux signalant la présence d'animaux sauvages,
- Isolement par des clôtures de certaines zones : routes à risques, autoroutes, traversées de massifs boisés,
- Construction de passages à gibier qui enjambent ou passent sous les autoroutes et routes sur les lieux de passages habituels des animaux,
- Aménagement de chicanes pour obliger l'automobiliste à ralentir dans quelques portions de routes réputées particulièrement accidentogènes,
- Prélèvement d'animaux par la chasse,
- Mesures prises par les pouvoirs publics : par exemple, l'intégration dans le Programme National de Formation à la Conduite du risque généré par la faune sauvage sur la route, le Plan National de Maîtrise du Sanglier, l'organisation de battues administratives,
- Expérimentations en cours pour tenter d'effaroucher les animaux avant le passage des véhicules : pose de réflecteurs, de dispositifs sonores à ultrasons, de produits olfactifs...



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les animaux n'ont aucune conscience du danger automobile : ni les feux, ni le vombrissement du moteur ne les effraient !
- Méfiez-vous, les yeux du sanglier ne brillent pas la nuit à la lumière des phares.
- Attention, un animal se déplace rarement seul et peut en cacher un autre...

CONSEILS DE PRUDENCE

- Soyez notamment vigilant sur les distances de sécurité, réduisez votre vitesse de conduite et soyez prêt à freiner,
- Gardez toujours un œil sur le bord de la route, si vous apercevez des yeux briller, réduisez votre vitesse et soyez prêt à vous arrêter,
- Soyez spécialement prudent de nuit, à l'aube et au crépuscule,
- Soyez particulièrement attentif dans les endroits dépourvus de visibilité, le long des haies, des lisières de forêt et des cultures agricoles.

QUE FAIRE LORSQUE L'ANIMAL SURGIT ?

- Freinez et surtout restez sur la route,
- Ne cherchez pas à éviter l'animal à tout prix. La majorité des accidents mortels sont davantage causés par l'évitement que par la collision elle-même !

QUELQUES RÉALITÉS À CONNAÎTRE



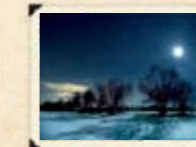
LES SITUATIONS À RISQUES

Lorsque vous conduisez un deux roues motorisé.
Lorsque vous croisez un autre véhicule tous feux allumés (éblouissement des phares).



LES LIEUX À RISQUES

Les routes aux abords de forêts (autoroutes comprises).
Les routes bordant des zones de culture (champs de maïs...).
Les routes et autoroutes aux abords des villes.



LES MOMENTS À RISQUES

L'aube, le crépuscule, la nuit.